

- REVENUS DES AGRICULTEURS - Les consommateurs ont-ils vraiment la main ?

Cycle « Les rencontres Agri’Culture & Société », le 05 octobre 2024,
MJC de Vic-en-Bigorre.

LES ACTES DE LA RENCONTRE-DEBAT avec : Agri’Culture & Société | Nicolas DOLEAC, conseiller d’entreprise au sein de Cerfrance, Hautes-Pyrénées | Jean-Luc PRUVOT, éleveur laitier à Parfondeval dans l’Aisne et Président de FaireFrance | Serge DESPEYROUX, membre de l’Union Régionale des Associations Familiales (URAF) | Sébastien GINISTY, éleveur laitier et membre de l’Organisation de Producteurs du Bassin de Roquefort (OPBR). Animée par Lucie GILLOT, Mission Agrobiosciences-INRAE. Edité le 23 janvier 2025 par la Mission Agrobiosciences-INRAE.



Organisé avec la complicité de la Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Vic-en-Bigorre, dans le cadre d’une gratiféria, le 5 octobre 2024. Par le collectif "Agri’Culture & Société" et la Mission Agrobiosciences-INRAE.

PORTRAITS



Si le prix de vente des produits agricoles est un élément bien sûr déterminant dans le revenu des agriculteurs, qui de mieux que **Jean-Luc Pruvot** pour en parler ? Eleveur de vaches laitières dans l'Aisne depuis 1993, il dirige l'association FaireFrance depuis 2015 - un collectif composé de plusieurs centaines d'éleveurs laitiers créé fin 2012, après la grève du lait de 2009. L'objectif ? Rémunérer au juste prix les producteurs (45centimes/litre à l'époque, 56 aujourd'hui) tout en produisant un lait de qualité afin de permettre aux éleveurs de vivre dignement de leur métier. Porte-voix de l'association, il se déplace régulièrement sur plusieurs événements en France faire découvrir la marque, sensibiliser et rencontrer des éleveurs, consommateurs, hommes et femmes politiques...



Passé par un diplôme d'ingénieur agronome, exploitant agricole, **Nicolas Doléac** est aussi conseiller d'entreprise, spécialiste des questions agricoles, au sein du réseau mutualiste de conseil et d'expertise comptable (Cerfrance) des Hautes-Pyrénées. Un réseau associatif qui propose, en plus du bilan et du compte de résultat, un conseil et un suivi personnalisé à ses 320 000 clients-adhérents de tous secteurs d'activités : artisanat, commerces, agricultures, services et professions libérales. Avec ses 70 ans d'expérience et plus de 700 agences, Cerfrance participe aussi à promouvoir des initiatives économiques dans les territoires.

LES RENCONTRES « AGRICULTURE & SOCIÉTÉ »

Co-organisées par le Collectif AgriCulture et Société et la Mission Agrobiosciences-INRAE, ces rencontres se déroulent chaque année. Après la question de l'*Influenza* aviaire, ce sont les revenus des agriculteurs qui étaient débattus en 2024.



Éleveur ovin installé en GAEC, **Sébastien Ginisty** est directeur de l'Organisation de producteurs du bassin de Roquefort (OPBR), qu'il a récemment relancé. Liée à la marque Société, filiale de Lactalis, l'OPBR est membre de l'Association des producteurs de lait de Brebis de l'aire de Roquefort, qui regroupe tous les éleveurs (plus de 2600) livrant du lait pour la fabrication de ce fromage. Rappelons que le Roquefort est fabriqué exclusivement à partir de lait de brebis de race Lacaune cru et entier. Et que pour pouvoir prétendre à l'appellation, les pains de fromage doivent obligatoirement être affinés dans des caves de Roquefort – les fleurines.

LE CONTEXTE

Vic-en-Bigorre, un samedi d'octobre 2024. Dans la cour de la MJC, plus de 70 personnes, agriculteurs, éleveurs, associatifs, élus, mais également des étudiants, sont venus participer à cette cinquième édition des rencontres « Agri'Culture & Société ».

Janvier 2024 : les agriculteurs descendent dans la rue, en France et en Europe. Sur les banderoles accrochées aux tracteurs, plusieurs messages dont celui-ci : « *notre travail a un prix* ». Un peu partout, les professionnels dénoncent la faiblesse des revenus, jugés bien maigres au regard de la charge de travail, des coûts de production élevés et de la petitesse des prix de vente des produits. C'est que, pour certains, les consommateurs ont leur part de responsabilité dans l'affaire. « *Le consommateur est ambivalent, il demande que l'on soit plus vertueux mais il ne peut pas payer et achète des produits bas de gamme* », déclare



Serge Despeyroux a plusieurs cordes à son arc. Il est tout d'abord membre de l'Union régionale des associations familiales (URAF) de l'Occitanie, une association qui se fait fort de porter les intérêts des familles notamment en leur qualité de consommateurs. Il est ensuite paysan installé en polyculture-élevage d'ovins et d'équidés. Depuis sa cessation d'activité en 2010, il a installé deux familles sur sa ferme. Enfin, Serge Despeyroux a également milité au sein du syndicat agricole « la Confédération paysanne ». Une trajectoire qui le rend très sensible à l'acte politique que représente l'acte d'achat. Par ses choix, « le consommateur peut participer à la reconsidération d'un modèle agricole ».

alors le président de la Chambre d'Agriculture d'Île-de-France au micro de France Bleu. Avant que le Président de la République n'annonce, un mois plus tard lors de l'ouverture du Salon de l'Agriculture, la mise en place de « prix planchers », censés garantir un revenu agricole minimum.

Si le prix de vente des produits agricoles est un élément bien sûr déterminant, est-ce le seul facteur qui vient peser sur la rémunération des agriculteurs ? De quoi se compose le revenu agricole ? Et, surtout, les leviers d'action sont-ils uniquement entre les mains des consommateurs ?

Telles sont quelques-unes des questions que cette rencontre ambitieuse d'instruire, par touches successives : tout d'abord un préambule proposé par le groupe Agri'Culture & Société ; ensuite un dialogue entre Jean-Luc Pruvot et Nicolas Doléac, suivi des témoignages de Sébastien Ginisty et Serge Despeyroux, et, enfin, les réactions à chaud du public.

PREAMBULE

« *Le monde agricole a un problème récurrent de revenu* » Christian Manauthon

Christian Manauthon, agriculteur et membre du groupe Agri'Culture & Société : Mon âge avancé m'oblige à visiter mon grenier pour retrouver les 24 trimestres que me carottent la MSA (Mutualité Sociale Agricole), alors que ma vie active fut exclusivement agricole. Trimestres qui me permettraient d'évaluer ma date de retraite méritée si l'on ne me réquisitionne pas à nouveau pour combler les déficits nationaux ...

Ces jours-ci, donc, je fouille, je range, je trie, je jette des factures et... je trouve des trésors....

Il y a 30 ans le bidon de 25l d'huile multifonctionnelle, celle que l'on utilise dans nos tracteurs, coûtait 48€. 30 ans après, ce même bidon peut s'acquérir pour la modique somme de 117€, soit une augmentation de 142 %. Il y a 30 ans, la tonne d'engrais d'ammonitrate coûtait 180€. Aujourd'hui, elle est vendue à 350€ la tonne, soit une augmentation de 100%, le double.... En moyenne, ces produits de base de l'agriculture ont augmenté de 120 %.

A proximité de ces factures d'achat, mes factures de ventes... A cette époque, il y a 30 ans, la tonne de lait produite sur mon exploitation se négociait à 300€.

Si les cours des productions agricoles avaient simplement suivi la courbe d'augmentation des prix des intrants, ni plus, ni moins, aujourd'hui la tonne de lait devrait être payée au producteur 660€, et non pas 400 comme actuellement. Ma foi, entre 660 et 400, il n'y a guère que 260€ d'écart...

Mais pour une exploitation moyenne, avec deux associés, produisant 500 tonnes par an, le gain annuel s'élèverait à 130 000€, soit un salaire, un revenu, de 5 400€ par mois...

Ne nous emballons pas... Pour des personnes qui travaillent au minimum 60 heures par semaines, ça ne fait guère qu'une rémunération horaire de 22€.

Cette simple logique factuelle éviterait, sans doute, le retour des cohortes de tracteurs sur les autoroutes et devant les préfectures comme il y a quelques mois.

Seul inconvenient, nous n'aurions pas eu à évoquer le problème et nous ne nous serions donc pas réunis, ce jour.

Bien sûr, cette analyse personnelle ne vaut pas vérité.

Bien sûr, il existe des disparités selon les régions, les types de production, les époques...

Mais si en 10 ans, malgré la passion et la motivation, 100 000 exploitations agricoles ont disparu en France, accentuant une courbe déjà dégressive, c'est que le monde agricole a un problème récurrent de rentabilité, de revenu.

Un problème récurrent et profond...

Dans les entrailles même de notre profession se cachent les prémices du souci.

Dans la sémantique, le vocabulaire, l'administratif ...

Qui doit s'acquitter de CVO (Cotisation Volontaire Obligatoire) ? Quel professionnel n'édite pas les factures de sa production ? Quel plan comptable ne possède pas une ligne claire et précise que l'on pourrait appeler bêtement « salaire du chef d'entreprise » ?

L'intitulé du débat, alliant les deux maillons extrêmes de la chaîne, paysans et consommateurs, se veut tellement simpliste et caricatural qu'il en devient provocateur...

Evidemment que le consommateur n'est pas le seul responsable de la situation tellement il a de circonstances atténuantes, même s'il a une part de responsabilité.

Perdu dans les labels, les AOC, les évaluations de gras, de sucre, de colorants ; les origines, européennes, françaises, locales ; les conditions d'élevage en plein air, sur paille, en batterie mais avec musique classique...

Contraint de gérer au plus près son portefeuille pour faire face à l'envolée des tarifs de ses autres charges ;

Fatigué, pressé, anxieux à cause d'une ambiance générale morose qui l'entraîne au lieu de peler quelques carottes et quelques patates pour mitonner une petite daube maison, à se soulager le cerveau devant une série Netflix.

Mais entre ces deux maillons, d'autres intervenants... Le politique, le spéculateur, le transformateur, le distributeur...

C'est peut-être là que se trouve la clé, si ce n'est de la résolution, au moins des causes.

Et si une solution classique et globale n'est pas ou plus envisageable, existe-t-il d'autres pistes, d'autres opportunités ?

Espérons que ce débat nous éclairera... »

REPERES

Estimer les revenus agricoles

Estimer les revenus agricoles est tout un art. Pour ce faire, il faut savoir slalomer entre les différents indicateurs de la compatibilité d'une entreprise. C'est que, ne l'oublions pas, les agriculteurs ne sont pas salariés mais chefs d'entreprise ; ils ne touchent donc pas un salaire mais une rémunération que l'on peut estimer de plusieurs façons.

Premier indicateur mobilisé, l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE). Il s'agit de la différence comptable entre toutes les entrées d'argent (vente de la production, indemnités d'assurance, subventions) et les dépenses effectuées (semences, fioul, nourriture pour le bétail, charges de personnel, impôts et taxes...).

Deuxième indicateur possible, plus précis, le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI). Celui-ci se calcule à partir de l'EBE en ajoutant les produits financiers des capitaux et en déduisant les intérêts des emprunts et les dotations aux amortissements. Vous suivez ?

Venons-en au troisième indicateur, le revenu disponible. Lui-aussi est calculé à partir de l'EBE en lui retirant cette fois les annuités d'emprunt ou encore les cotisations sociales de l'exploitant. Charge ensuite à l'exploitant, à partir de ce revenu disponible, de décider quelle part il attribue à l'investissement et quelle part il réserve aux dépenses du ménage.

Conclusion : en fonction de l'indicateur utilisé, vous observez des choses différentes. Tandis que les prélèvements privés donnent une image concrète de la rémunération effective de l'agriculteur, EBE et RCAI mesurent la rentabilité économique de l'exploitation.

Là n'est pas tout. Car il existe une autre manière de se pencher sur le sujet. Dans ses enquêtes, l'Insee focalise plutôt l'attention sur les revenus des ménages, dont les ménages agricoles. Les données publiées en 2024 par l'institut indiquent ceci : si le revenu des ménages agricoles est, en moyenne, très proche des autres ménages, il est bien plus dispersé. Plus précisément, il y a, au sein des ménages agricoles, des familles avec des revenus très faibles (moins de 10 900€ dans 10% des cas) et des revenus élevés (plus de 44 600€ dans 10% des cas). Le taux de pauvreté y est d'ailleurs plus important (16%) qu'en population générale (14%).

L'hétérogénéité des revenus agricoles

Difficile donc de donner une estimation de la rémunération des agriculteurs. Dans les travaux qu'ils ont menés sur le sujet, les économistes Laurent Piet et Vincent Chatellier ont analysé l'évolution du Résultat courant avant impôts (RCAI), entre 2010 et 2022. Leurs conclusions ? Il faut aller au-delà des moyennes et des observations globales pour comprendre la situation. Durant cette période, le RCAI moyen s'est élevé à 32 000€ par équivalent temps plein non salarié (UTANS). Mais cette moyenne masque une très forte variabilité : dans le temps tout d'abord, avec des années plus ou moins favorables ; d'une exploitation à l'autre ensuite ; et enfin entre les différents types de production (cultures céréalières, maraîchage, élevage...). Exemple ? *« Les 20 % d'exploitations ayant les résultats économiques les plus faibles ont un RCAI inférieur à 6 100 € par ETP non salarié [ndlr UTANS] tandis que les 20 % d'exploitations ayant les résultats économiques les meilleurs ont un RCAI supérieur à 54 100 € par ETP non salarié [ndlr UTANS] »*. Sacré écart !

Même constat d'une production à l'autre : *« Sur la période 2010-2022, les meilleurs niveaux de revenus sont obtenus pour les exploitations spécialisées en grandes cultures (56 100€), viticulture (52 000€) et en production porcine (47 200€). A l'opposé, les exploitations qui bénéficient des revenus les plus faibles sont orientées vers l'élevage herbivore »*. De l'ordre de 29 500€ pour les bovins-lait à 20 200€ pour les bovins-viande. Mais là encore, à y regarder de plus près, les situations sont extrêmement diverses : il existe également une très forte hétérogénéité des résultats économiques au sein de chaque type de production.

Aller plus loin : [Résultat économique des exploitations agricoles et revenu des agriculteurs, une très grande hétérogénéité](#), INRAE, février 2024 ; et *Le revenu agricole des agriculteurs en France : une forte variabilité interannuelle (2010-2022) et de grandes disparités*, Vincent Chatellier, Communication au colloque de la SFER, juin 2024.

REVENU AGRICOLE, EXISTE-T-IL UN JUSTE PRIX ?

Dialogue entre Jean-Luc Pruvot (éleveur laitier à Parfondeval dans l'Aisne et président de FaireFrance) et Nicolas Doléac (conseiller d'entreprise au Cerfrance Hautes-Pyrénées).

Lucie Gillot : Avant d'entrer dans le vif du sujet, une réaction sur le texte présenté en introduction de cette rencontre ?

Jean-Luc Pruvot : Sur la disparition des exploitations agricoles, je suis tout à fait d'accord avec le texte présenté par Christian Manauthon en introduction de cette rencontre. Depuis dix ans, on voit clairement la catastrophe qui se profile. Dans mon village, qui était réputé pour son lait au cœur de la Thiérache, nous avons trente fermes laitières. Aujourd'hui, il n'en reste plus que cinq. Quand je viens par ici, dans le Sud-Ouest, c'est encore plus grave que chez nous. Cela fait partie des choses importantes que nous défendons avec notre marque FaireFrance : préserver un savoir-faire français et maintenir des fermes familiales sur tout le territoire.

Nicolas Doléac, vous êtes conseiller d'entreprise au Cerfrance, comment définissez-vous un revenu agricole ?

Nicolas Doléac : L'agriculteur n'étant pas un salarié mais un chef d'entreprise : c'est donc sur la base du bilan comptable que l'on peut estimer sa rémunération. Pour ce faire, il faut procéder au bilan entre d'un côté les recettes générées par la vente de la production mais également les aides de la Politique Agricole Commune (PAC). De l'autre côté, il faut lister les dépenses, au premier rang desquelles les charges – engrais, semences, carburant, achat d'aliment pour les animaux et, pour les exploitants en vente directe, tous les emballages. Ensuite, il faut inclure les charges dites fixes comme l'entretien du matériel, les assurances, les services du comptable, puis tout ce qui concerne la fiscalité et les cotisations sociales (MSA). Ce bilan aboutit à ce qu'on appelle « l'excédent brut d'exploitation » (EBE). Avec cet excédent, l'exploitant peut financer certaines dépenses comme le foncier (achat des terres agricoles), les bâtiments, l'achat d'équipements agricoles – lesquels ont d'ailleurs considérablement augmenté ces trois dernières années – ou se constituer une réserve de trésorerie pour faire face aux imprévus : sécheresse, excès d'eau, fluctuation des marchés... Que reste-t-il pour l'agriculteur ? A la toute fin du bilan comptable, on

détermine ce qu'on appelle le revenu disponible (*voir Repères*).

Sur les exploitations de polyculture élevage du secteur des Coteaux Hauts Pyrénéens, avec un potentiel agronomique moyen, le revenu disponible se situe entre 10 000 et 20 000 € par an. Cela donne un revenu disponible entre 1 000 et 1 500 € par mois.

Jean-Luc Pruvot : A FaireFrance, nous connaissons bien cette analyse comptable. Et justement, c'est ce qui nous pose problème. Raison pour laquelle nous avons décidé d'inclure le salaire de l'agriculteur dans le calcul du coût de production. Comprenez : avec la comptabilité classique, le revenu est ce qui reste une fois toutes les charges et coûts de production déduits, avec le risque qu'il soit très faible. En l'intégrant dans les coûts de production, le salaire devient un élément à part entière. Cela nous permet d'estimer *in fine* quel doit être le prix de vente de nos produits pour garantir notre rémunération d'éleveur.

Pour un litre de lait produit en 2024, le prix du lait qui devrait être payé est de 56 centimes. À titre de comparaison, Christian Manauthon mentionnait dans l'introduction 40 ou 45 centimes payés actuellement par les laiteries. Vous voyez donc qu'il manque environ 10 centimes. Il y a 15 ans, c'était déjà pareil. Nous sommes toujours en retard, et ces 10 centimes manquants empêchent les éleveurs de vivre dignement de leur métier.

C'est intéressant parce que, Nicolas, vous partez de l'autre bout de la lorgnette. La rémunération est ce qui reste à l'issue du bilan comptable alors que dans l'approche de FaireFrance, elle est totalement intégrée.

Nicolas Doléac : Oui, c'est vrai. Le métier de conseiller n'est pas de produire la comptabilité mais de l'analyser. Pour cela, nous partons de la base et regardons ce qui pèse sur la rémunération. Et nous essayons aussi de dire à nos adhérents : « *Si tu dois vendre, assure-toi de couvrir au moins un SMIC, voire deux, en prenant en compte tous les coûts.* » Reste que nous n'avons pas la main sur le prix de vente des productions, ni sur les conditions climatiques, ni sur le travail des agriculteurs.

La logique de Jean-Luc Pruvot, qui consiste à partir du haut pour définir une rémunération aux éleveurs, est tout à fait pertinente et c'est celle que nous utilisons aussi, parfois, lors des réunions stratégiques du conseil.

En janvier dernier, nous avons beaucoup reproché aux consommateurs de ne pas payer les produits à leur

« juste prix ». Si le prix de vente est important, est-ce pour autant le seul facteur qui détermine la rémunération ? Ou existe-t-il, d'autres éléments à considérer ?

Nicolas Doléac : En plus de l'inflation qui impacte fortement les coûts d'approvisionnement, deux postes pèsent lourdement : la mécanisation et le foncier. Aujourd'hui, renouveler un tracteur ou acheter un hectare de terre est extrêmement coûteux.

Jean-Luc Pruvot : Ce qui me frappe particulièrement, c'est le coût de l'énergie qui a littéralement explosé, ainsi que celui du matériel. Parfois, je vois une ensileuse garée près de chez moi... et elle vaut plus cher que ma maison ! La main-d'œuvre a aussi beaucoup augmenté.

On peut reprocher aux consommateurs de ne pas vouloir payer le bon prix, mais il y a d'autres aspects à considérer. Par exemple, le coût d'achat des produits augmente avec l'inflation. Et puis s'ajoutent les contraintes écologiques qui pèsent sur le prix. Depuis le 1er juillet, par exemple, il est obligatoire d'attacher le bouchon sur les briques ou bouteilles de lait. Honnêtement, je ne comprends pas encore l'intérêt de cette mesure, mais elle engendre des coûts supplémentaires tout en rendant les emballages moins pratiques à utiliser. Certains profitent de la situation.

On pointe souvent la grande distribution, mais on oublie les industriels. Si on regarde leurs marges de ces dernières années, même en période de crise, ils restent dans une situation confortable. Au final, le consommateur paye cher, tandis que la marge de revient au producteur reste limitée.

Entre les deux, il y a tout un tas de coûts qui s'ajoutent, notamment celui de l'énergie. Même si elle a parfois baissé, nous n'avons jamais vraiment vu cette baisse se répercuter sur les prix.

Pour parer à cette volatilité des prix sur le marché, votre démarche prend un peu le contre-pied de tout ça. En effet, au moment de la grève du lait, en 2009, lorsque le prix du lait a chuté de manière significative — on parle d'une diminution de 30 % du prix payé au producteur à la suite de cette crise —, vous avez tenté de réfléchir à des moyens de maintenir et de stabiliser les revenus. Est-ce que vous pourriez nous expliquer le cheminement que vous avez suivi et le rapport que vous avez établi avec les consommateurs de la marque FaireFrance ?

« Nous avons choisi d'être constructif en ouvrant le dialogue avec la grande distribution »

Jean-Luc Pruvot : Quand le prix du lait baisse ou quand les revenus sont trop faibles, les agriculteurs se mobilisent et manifestent, que ce soit sur les autoroutes ou dans les grandes surfaces. Cela permet certes de détendre un peu les agriculteurs énervés, mais au final, ces actions ne changent pas vraiment les choses.

Pour beaucoup d'éleveurs, la grande distribution est perçue comme un ennemie. Nous, nous avons décidé de partir d'un autre angle et d'être constructif en ouvrant le dialogue avec cet acteur. Pour cela, nous avons créé notre propre marque de lait, FaireFrance, il y a 12 ans et avons décidé d'un prix fixe à payer au producteur en collaboration avec un organisme comptable qui établit un coût de production moyen à l'échelle nationale. Ce coût était de 45 centimes. Ensuite nous sommes allés rencontrer les distributeurs en leur disant : « *Nous ne venons pas casser votre magasin, nous venons proposer une solution.* » Aujourd'hui, le prix est de 56 centimes, en tenant compte de l'évolution des charges. Certaines enseignes ont vraiment joué le jeu et ont vu leurs volumes exploser.

Est-ce que ce prix de 56 centimes est harmonisé au niveau de l'Europe ? Avez-vous des échanges avec d'autres éleveurs européens ?

Jean-Luc Pruvot : Nous avons effectivement un collectif européen, car nos voisins rencontrent exactement les mêmes problématiques. Les calculs des coûts de production varient d'un pays à l'autre, mais aussi entre régions, en raison des différences de charges, d'impôts et de contraintes locales. Pour harmoniser cela et mieux mettre en lumière nos réalités, nous avons créé le label équitable FaireFrance à l'échelle européenne. Aujourd'hui, ce label est présent en Belgique, en Allemagne, au Luxembourg, en Suisse, en Italie et en France. Il permet de comparer nos situations et, surtout, de démontrer qu'il est possible de vivre de notre métier sans dépendre des subventions. Nous n'avons pas besoin de subventions, mais d'un prix qui couvre nos coûts de production. C'est essentiel et bien plus valorisant que de courir après des aides.

Nicolas Doléac : Pour illustrer les différences de coût de production entre les fermes allemandes et françaises, il suffit de regarder un aspect spécifique : les unités de production de biogaz, très répandues en Allemagne. Ces fermes utilisent le fumier pour produire du biogaz *via* un processus de fermentation. Ce qui est intéressant, c'est qu'on pourrait presque

dire que, dans ce modèle, le lait devient un sous-produit de l'exploitation. Le fumier est au cœur de leur fonctionnement.

Il est donc logique que les politiques en matière de développement des énergies renouvelables, qui diffèrent d'un pays à l'autre, impactent fortement les coûts de production. En Allemagne, ces installations influencent directement le modèle économique des fermes, créant des coûts et des priorités très différents de ceux d'une exploitation française.

Avec l'inflation qui a eu lieu depuis ces deux dernières années sur les denrées alimentaires, les consommateurs se sont détournés de certains produits. Ont-ils continué d'acheter du lait FaireFrance ?

Jean-Luc Pruvot : Notre brique de lait est passée de 99 centimes à 1,24 €. Malgré nos craintes, nos volumes n'ont pas baissé. Il faut dire que faisons environ 1000 animations par an dans les magasins. C'est l'une des plus belles réussites de notre démarche. Car, au-delà des revenus que nous apportons aux éleveurs, c'est une aventure humaine qui en ressort. Sortir les éleveurs de leurs fermes pour aller rencontrer les consommateurs, c'est précieux.

Les consommateurs nous soutiennent et sont heureux de savoir que leur achat nous aide. De plus, je constate que la nouvelle génération est encore plus sensible à nos problématiques et a vraiment envie de nous aider. Seulement, ils veulent être sûrs que cet argent va bien dans la poche des éleveurs.

Un exemple concret : quand nous avons créé la marque FaireFrance, c'était la première marque nationale gérée par des agriculteurs. Aujourd'hui, il existe environ 40 marques concurrentes, mais beaucoup jouent sur le marketing en faisant croire aux consommateurs qu'ils soutiennent les éleveurs. En réalité, c'est rarement le cas. Pour les plus fidèles à la marque, si notre lait n'est pas en rayon, ils préfèrent ne pas acheter de lait du tout.

Alain, éleveur et membre de FaireFrance (intervention spontanée) : Je voulais juste ajouter que les volumes n'ont pas baissé non seulement parce que nous avons un lait de qualité, mais aussi parce que les consommateurs reconnaissent cette qualité. Nous avons identifié des produits laitiers de mauvaise qualité chez nos concurrents, avec du lait dilué par exemple, alors que nous, nous avons des charges très strictes concernant la qualité.

Nicolas Doléac, vous suivez des exploitants dans différents circuits de distribution. Observez-vous une influence du circuit de distribution sur les revenus globaux des exploitations ?

« Les différents modèles économiques peuvent et doivent coexister »

Nicolas Doléac : Effectivement, nous accompagnons des éleveurs dans des circuits longs, comme avec la marque FaireFrance. Nous accompagnons aussi des éleveurs qui transforment toute leur production en fromages, yaourts, lait, beurre, etc. Mais il n'y a malheureusement pas de solution idéale. L'essentiel est de fixer des objectifs clairs. Il est possible de réussir dans une filière longue, en livrant aux laiteries, ou bien échouer, et vice versa pour la vente directe et la transformation. Le plus important est d'avoir des objectifs cohérents avec ses besoins de rémunération, sa capacité de production et le territoire où l'on se situe. Les modèles économiques peuvent et doivent coexister. Tout le monde n'a pas une exploitation proche d'une grande ville, où la vente directe est valorisée. Même si la vente directe a été très à la mode pendant le Covid, nous observons aujourd'hui un ralentissement. Cela est dû, entre autres, au retour des consommateurs vers la grande distribution et à l'inflation qui a resserré les budgets alimentaires. En fin de compte, l'activité de production agricole est impactée par cette inflation.

A FaireFrance, le prix payé au producteur est ferme. Mais qu'en est-il du prix de vente au consommateur dans les grandes surfaces ? Avez-vous une influence sur ce prix ?

Jean-Luc Pruvot : Après 12 ans de négociations avec la grande distribution, nous sommes fiers de dire que nous avons réussi à imposer un prix uniforme pour notre lait dans toutes les enseignes, comme Lidl, Leclerc, Aldi, et Intermarché. L'année dernière, les négociations ont été extrêmement compliquées, mais nous avons réussi à maintenir un prix stable. Cela a été possible en restant inflexibles, parfois en refusant de vendre si le prix n'était pas respecté. Toutefois, depuis trois mois, nous assistons à une guerre des prix. Cela menace notre marque et l'ensemble du secteur agricole. Certaines enseignes bradent les prix puis, lors des négociations, osent dire qu'elles ne gagnent pas assez avec notre lait. C'est une situation difficile, mais nous espérons que les choses s'arrangeront.

Pensez-vous que les lois Egalim peuvent être un outil utile ? Elles sont justement pensées pour protéger la rémunération des agriculteurs.

Jean-Luc Pruvot : En tant qu'éleveur laitier, c'est à mon avis beaucoup de paroles pour pas grand-chose. Quand la loi Egalim a été conçue, les politiques, la grande distribution et les industriels se sont réunis... mais les agriculteurs n'ont pas été invités ! Le système qu'ils ont mis en place n'a pas du tout fonctionné et rien de concret n'est arrivé. Ils ont lancé plusieurs versions de la loi (Egalim 1, 2, 3, 4), sans succès. Nous avons eu la chance de rencontrer la conseillère agricole d'Emmanuel Macron, et nous lui avons dit que nous avons une solution qui a fait ses preuves, mais ils ne l'ont pas prise en compte.

Loi Egalim

Adoptée le 02 octobre 2018, la loi « *Pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable* » avait notamment pour objectifs une meilleure répartition de la valeur entre l'amont (production) et l'aval (commercialisation). Elle devait donc permettre une plus juste rémunération des agriculteurs. Elle a été suivie en 2021 par la loi Egalim II, laquelle devait permettre de « *protéger la rémunération des agriculteurs* », puis en mars 2023 la loi Egalim III (ou loi Descrozailles), « *tendant à renforcer l'équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs* » (Ministère de l'Agriculture). Une quatrième version étudiée à partir de février 2024 a été ajournée suite à la dissolution de l'Assemblée nationale du 09 juin 2024.

Lire la suite à la page suivante...

A QUI LA FAUTE ?

Réactions de Sébastien Ginisty, éleveur ovin dans le bassin de production de Roquefort, et Serge Despeyroux, ancien agriculteur et membre de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF).

Lucie Gillot : Pour beaucoup, la filière Roquefort est une filière excellence à plus d'un titre. D'abord du côté de la sélection génétique des brebis de race Lacaune, réalisée dans les années 60, et qui est toujours considérée comme remarquable. Plus tard, la filière s'est engagée dans l'amélioration de la qualité du lait afin de préserver les propriétés organoleptiques du fromage. Enfin, dans les années 1970, un important travail d'exportation a permis de propulser le Roquefort au rang de deuxième fromage français le plus exporté après le Camembert, selon les chiffres d'Agreste. Sébastien Ginisty, malgré ces succès, lorsque nous avons échangé en amont de la rencontre, vous avez évoqué des difficultés majeures. En tant qu'éleveur, vous ne percevez pas la situation comme étant aussi favorable qu'elle pourrait le sembler, notamment en termes de revenus. Pourquoi ?

« L'AOP n'est plus rémunératrice... »

Sébastien Ginisty : Nous faisons effectivement partie d'une filière d'excellence, mais nous sommes aujourd'hui durement touchés par l'inflation. De plus, les produits à base de lait de brebis, comme le Roquefort, ne sont pas considérés comme indispensables. Le consommateur peut facilement s'en passer, que ce soit dans son assiette ou son caddie. Concrètement : les consommateurs choisissent de moins en moins nos produits.

Pourtant, le Roquefort, qui fêtera l'an prochain ses 100 ans d'Appellation d'Origine Protégée (AOP), est un symbole. Première AOP de France, il incarne un savoir-faire unique et un patrimoine inestimable. Cette excellence a un coût pour les producteurs ; elle n'est malheureusement pas toujours reconnue.

On parle souvent du rôle du consommateur sur notre rémunération. Pour nous, c'est bien vrai, le consommateur est problématique. Il exige du bien-être animal, du pastoralisme, du respect de

l'environnement etc. Pourtant, il refuse de payer le prix correspondant à ces exigences !

... Mais il faut aussi reconnaître que nous sommes nous-mêmes des consommateurs. Nous subissons également l'érosion du pouvoir d'achat. L'écart ne cesse de se creuser entre le prix auquel nous sommes rémunérés pour notre travail et ce que nous devons dépenser pour avoir une vie décente.

Les derniers chiffres montrent une rémunération possible de 0,6 à 0,8 SMIC. C'est lamentable. On a le même taux horaire qu'un ouvrier agricole non déclaré au fin fond de l'Espagne, sauf qu'eux n'ont pas 600 000 à 700 000 euros de dettes sur le dos¹.

Pour illustrer la gravité de la situation, nous avons perdu 28 % de nos exploitations agricoles à Roquefort. Avant, c'était ceux proches de la retraite qui désertaient. Maintenant, à 45 ans, beaucoup arrêtent, passent à la brebis viande, puis à autre chose. Quant à installer des jeunes, c'est encore plus compliqué... Derrière chaque exploitation, il y a des hommes et des femmes. Lorsqu'ils arrêtent, ils ne reviennent pas. Ils retrouvent une liberté qu'ils ne veulent plus abandonner. C'est un peu comme un restaurateur qui cesse de travailler le week-end : une fois qu'il y a goûté, il ne revient pas en arrière.

Cette réalité rend notre combat extrêmement difficile pour maintenir l'excellence de la filière. Il ne s'agit pas seulement de préserver un produit ou un savoir-faire, mais aussi des vies, des territoires, et une histoire qui s'efface progressivement sous le poids des contraintes économiques.

Où en est la situation aujourd'hui ?

Quand j'ai débuté, nous vendions 20 000 tonnes de Roquefort. Aujourd'hui, nous sommes tombés à 14 000 tonnes. Il faut dire que nous avons une particularité, celle d'appartenir à la marque Société des caves. À l'origine, cette marque appartenait aux agriculteurs et affineurs, avant d'être rachetée par l'entreprise Perrier, puis par Lactalis en 1992.

Aujourd'hui, nous faisons face à une diminution de la consommation. Pourtant, toute notre production repose sur une exigence : 100 % de notre lait doit être « AOPable » et répondre aux exigences du cahier des charges de l'appellation. Or, seulement 27 % de cette production est réellement transformée en Roquefort.

¹ « Les ménages dont la personne de référence est un agriculteur actif ont désormais près de 800 000 euros nets d'emprunts en

2018. C'est le chiffre le plus élevé de toutes les catégories professionnelles en France. » Chiffres cités par Lucien Bourgeois, « Revenus agricoles : un patrimoine capital » (sep. 2023)

Les 73 % restants sont pasteurisés et se retrouvent dans des gammes comme Salakis et les fromages à salade.

Nos efforts pour produire du lait cru toute l'année ne servent à rien. C'est un constat amer : l'AOP n'est plus rémunératrice.

Avez-vous analysé les causes de cette crise ?

Le gros problème du Roquefort, c'est que le produit n'a peut-être pas évolué comme il aurait dû. On dit souvent que c'est un "fromage de vieux"... D'un côté nos consommateurs disparaissent, de l'autre les jeunes trouvent ces produits trop salés et complexes à consommer. On a raté un virage.

L'AOC, avec ses règles très strictes et désuètes, nous empêche parfois d'évoluer correctement et nous freinent dans notre capacité d'adaptation. De plus le fromage doit passer par des caves pour être commercialisé. Et ces caves appartiennent aux fabricants. Aujourd'hui, le Roquefort fermier n'existe plus.

Quelles pistes explorez-vous pour sortir de l'impasse ?

Une des particularités du Roquefort, c'est que les discussions sur les orientations générales se font entre les fabricants et éleveurs. Cela complique parfois les débats et allonge les délais, mais au moins on nous écoute.

Pourtant, quand on compare les prix au kilo des fromages pasteurisés fabriqués à partir de notre lait cru, on se rend compte qu'ils sont beaucoup plus chers que le Roquefort. En bout de chaîne, nous ne sommes pas forcément payés plus cher. On dit souvent que c'est la faute à grande distribution. Et c'est vrai qu'elle a sa part de responsabilité.

Le consommateur porte aussi une part de responsabilité, mais on ne peut pas tout lui mettre sur le dos. Le problème, c'est que les marges sont maintenues pour la grande distribution et leur santé économique va bien. Malheureusement, la nôtre va mal. Je crois même que nous sommes arrivés à un stade où ce n'est même plus une question de prix, il y a un ras-le-bol général des éleveurs.

Serge Despeyroux, vous êtes membre de URAF. Une réaction à chaud du point de vue des consommateurs ? Ceux-ci ont souvent été incriminés, y compris dans ce débat...

« Les agriculteurs disparaissent et on recherche désespérément un coupable »

Serge Despeyroux : Merci de me donner l'opportunité de m'exprimer sur ce sujet qui m'interpelle, d'autant plus que je suis aussi un ancien agriculteur. Dans les propos de la rencontre, il a été question des exploitants agricoles, des agriculteurs et des paysans. Moi, je me considère comme un paysan. Les paysans, ce sont un peu les "colibris" de notre société : on ne les voit pas souvent, car ils sont petits, mais ils sont nombreux. Et même si leur nombre a diminué, ils résistent encore. Pourquoi ? Parce qu'ils ont des économies robustes qui n'ont pas intégré la grande transformation et la grande distribution dans leur modèle de développement. Il y a 40 ans, certains d'entre nous avaient déjà anticipé ce qui allait arriver. Et pourtant aujourd'hui, c'est un échec cruel, le nombre d'agriculteurs a fortement chuté, passant de plus de 800 000 à moins de 400 000. Beaucoup de communes n'ont même plus de fermes. Les agriculteurs disparaissent, et on recherche désespérément un coupable.

Il est facile de désigner le consommateur comme responsable, mais il faut aussi comprendre que celui-ci est pris dans un étau. Le problème, c'est le pouvoir d'achat. A l'époque de Pisani², le gouvernement avait décidé de baisser le prix du panier de la ménagère avec une mutualisation des coûts. La PAC a été mise en place dans ce cadre. Mais cette politique a orienté les productions, nous poussant à produire de la matière première ensuite transformée et distribuée par les grandes enseignes. Aujourd'hui, les deux bouts de la chaîne sont mécontents : le consommateur et le producteur.

Des solutions existent et je suis convaincu qu'elles résident en partie du côté du politique. Mais ce dernier est rarement écouté. Ses priorités ne correspondent pas aux intérêts des grands financeurs. Un exemple : Lactalis contrôle la production du Roquefort, un fromage qui symbolisait autrefois la qualité et la tradition. La situation actuelle me fait vraiment mal au cœur.

Bien sûr, on pourrait dire qu'il ne faut pas travailler avec eux, mais il est difficile de renverser la table du jour au lendemain. Pourtant, il existe des alternatives.

² Ancien Ministre de l'Agriculture de la France de 1961 à 1962

Il y a quelques années, j'ai rencontré un producteur de lait du Jura qui était dans une situation difficile avec des prix qui baissaient et des consommateurs qui se détournent du produit. Un peu comme la situation à Roquefort. Ils étaient nombreux à être désespérés, mais au lieu de se résigner, ils se sont rassemblés et pris des décisions radicales : baisser le cheptel, réduire le coût de revient, créer une nouvelle coopérative etc. Ils ont maîtrisé à la fois l'amont et l'aval de leur production. En 5 ou 6 ans, ils ont redressé la situation. L'un d'eux a même pu installer son fils. Cela montre qu'il existe des solutions, mais il faut d'abord faire les bonnes analyses.

Malheureusement, la politique ne prend pas suffisamment en compte la gravité de la situation. Les acteurs de première ligne, comme les agriculteurs, les paysans et les exploitants, sont laissés pour compte. Et ce n'est pas en faisant des actions spectaculaires, comme bloquer les routes avec des tracteurs, que la situation s'arrangera. Il faut des actions plus profondes réfléchies collectivement.

Le citoyen, à travers ses choix de consommation, détient un pouvoir politique important. Quand un consommateur choisit un produit, il fait aussi le choix de sa santé, du territoire, de la qualité du produit, de la diversification des productions. Ce sont ces choix-là qui peuvent transformer les choses. Si nous étions plus nombreux à faire des choix responsables, ce serait un grand pas en avant. C'est seulement à cette condition que l'on peut envisager un avenir plus durable et plus équitable.

DEBAT

C'est une des spécificités des Rencontres Agri'Culture & Société : les interventions de la tribune visent à susciter le débat et les réactions du public, lequel ne s'en est guère privé...

Elodie Cazaban, agricultrice : Je produis du miel et du vin et constate une baisse nette des achats de vin chez les cavistes. Avez-vous vu les arrachages de vignes dans plusieurs régions viticoles françaises ? Cela montre un phénomène inquiétant. À mon avis, le problème n'est pas seulement le prix des produits, mais aussi ce que les gens choisissent d'acheter.

Si on reprend le témoignage de Sébastien Ginisty, sur 100 litres de lait collectés, seulement 27 litres sont transformés en Roquefort. Il reste 73 litres qui sont transformés en petits cubes utilisés dans les salades, etc. Cela montre quand même une certaine adaptation à la demande du marché. Je pense que l'un des grands problèmes auxquels nous devons faire face, c'est que des produits traditionnels comme le Roquefort, les pruneaux d'Agen, ou le vin, passent peu à peu à la trappe.

Ce que je ressens, c'est qu'on se dirige vers une consommation axée sur des produits transformés. Mes enfants préfèrent par exemple le Jet27 au vin et les Pringles® aux chips classiques. Ce n'est peut-être pas seulement un problème de prix, mais aussi de consommation et d'habitudes.

Jean-Luc Reitz, habitant de Vic-en-Bigorre : La crise du secteur agricole est effectivement multifactorielle. Après la guerre, le pourcentage du revenu destiné à l'alimentation était de 30 à 40 %. Aujourd'hui, il est tombé à 11 %, car les gens ont désormais à payer pour des choses comme Netflix, le téléphone, et toute une série d'autres dépenses. Le consommateur évolue, mais pas toujours dans le bon sens.

J'ai par ailleurs un message pour les producteurs de lait : pourquoi ne pas mettre en place un système de prix dégressifs ? C'est-à-dire limiter la production, en la rendant proportionnelle à la consommation, avec des prix dégressifs par quantité. En parallèle, il me semble essentiel de protéger le marché européen pour éviter que nos produits ne soient concurrencés par ceux venant de l'extérieur. Aujourd'hui, on entend que le cheptel ovin français est concurrencé par des moutons de Nouvelle-Zélande. C'est absurde et pathétique que des produits traversent la planète alors que nous avons une production à défendre !

Une habitante de Vic-en-Bigorre : Une chose m'interpelle : je ne vois aucune prise de conscience à l'heure actuelle entre ce que l'on mange et notre santé. Quand Elodie Cazaban est intervenue en disant que la consommation des jeunes a évolué, qu'ils se tournent maintenant vers l'agroalimentaire, je me dis : *« mais nous, les anciens, qu'avons-nous fait ? »* Comment en est-on arrivé à ne plus transmettre cette notion de base, à savoir que ce que l'on mange devient ce que l'on est ?

Franck Bocher, directeur du Lycée agricole de Vic-en-Bigorre : Sur la question des jeunes qui mangeraient n'importe quoi, je ne suis pas d'accord. J'ai des expériences avec des jeunes en lycée agricole qui sont très sensibles à la qualité des produits. Vous ne leur ferez pas manger n'importe quoi ! Tout dépend du milieu et de l'éducation.

Plusieurs points ont été soulevés : la question de l'adaptabilité des produits au changement de comportement des consommateurs, la mise en place d'un système de prix dégressif...

Sébastien Ginisty : J'aimerais répondre à Elodie Cazaban sur notre « adaptation » au marché avec les dés à salade qui permettraient de valoriser les invendus de Roquefort... C'était une idée des industriels pour absorber les surplus de lait. Si nous avons eu plus de recul à l'époque, nous aurions tout produit en Roquefort.

Pour répondre à Jean-Luc Reitz sur l'intérêt d'un système de prix dégressif. Il s'agissait initialement de la méthode de rémunération des éleveurs mise en place dans le bassin de Roquefort. Nous avons un contrat ; si on dépassait un certain volume, on perdait en rémunération. Mais le problème de notre ancien modèle, c'est qu'il figeait les exploitations. Certaines d'entre elles étaient privilégiées parce qu'elles avaient l'autorisation de produire de gros volumes, tandis que d'autres, à l'inverse, n'avaient pas la possibilité de se développer et se retrouvaient bloquées. Une directive européenne a mis fin à ce système.

Jean-Luc Pruvot : Sur la question du contrôle des volumes, il y a un modèle qui fonctionne très bien pour le lait au Canada. Ils produisent la quantité nécessaire pour répondre à la demande. S'il y en a trop, ils demandent aux éleveurs de réduire la production ; s'il en manque, ils augmentent la production. Ainsi, le prix reste stable. Le problème, c'est que les industriels n'ont aucun intérêt à réguler le marché. Pourtant, c'est une solution qui ne coûterait rien et permettrait aux agriculteurs de recevoir une rémunération juste pour leur travail.

Je voudrais aussi rajouter quelque chose pour Sébastien Ginisty. J'ai écouté les difficultés du secteur mais je suis convaincu que certains gagnent de l'argent avec le Roquefort. Si ceux qui transforment et vendent le roquefort gagnaient autant que les éleveurs, il y a longtemps qu'ils auraient arrêté ! La seule solution, c'est de se prendre en main et de négocier les choses. L'exemple de FaireFrance montre qu'il est possible de faire bouger les lignes, même si ce n'est pas facile et qu'il reste beaucoup à faire.

« Dans les dix prochaines années, la moitié des éleveurs français arrêteront. »

Je suis aussi éleveur et au début de mon activité, on nous disait : *« Vous ne réussissez pas à vivre de votre métier ? Travez dix vaches de plus, comme en Allemagne. Chez eux, un éleveur a 100 vaches ! »* Ils trouvent toujours des « solutions ». Mais clairement, on est arrivé au bout de la combine, cela ne fonctionne pas. En outre, les jeunes ne s'installent plus sur ces grandes fermes. La moyenne d'âge des agriculteurs en France est de 55 ans. Dans les dix prochaines années, la moitié des éleveurs français arrêteront.

Nous n'avons pas encore abordé la thématique des comportements des consommateurs qui influenceraient la rémunération des agriculteurs. Serge Despeyroux, une réaction ?

« Aujourd'hui, c'est chacun sa bouffe... »

Serge Despeyroux : En effet, au niveau de l'UDAF du Lot, on s'occupe aussi des crèches et souvent, les parents n'ont pas 3€ à donner à leur enfant pour payer le repas du midi. Comment voulez-vous dans ces conditions qu'on puisse leur donner des produits de qualité, leur apprendre la notion de goût, de texture des aliments, du bio etc. ?

Pire, des normes sont venues aggraver la situation. Je suis aussi au conseil de surveillance d'un EHPAD situé juste à côté d'une école et il y a une interdiction de faire passer les repas des vieux chez les jeunes et inversement. Ce n'est pas parce que les vieux mangent différemment des jeunes, c'est une problématique de règlements : chaîne de froid, de chaud, etc. Aujourd'hui, c'est chacun sa bouffe...

Sébastien Ginisty : J'ajouterai que pour nous, producteurs de lait de brebis, c'est très compliqué de s'insérer en restauration collective, surtout avec le lait cru. C'est presque interdit à cause des normes. Et quand on veut proposer des fromages ou des tomes, on nous dit que c'est trop cher.

Franck Bocher : Une remarque. Au niveau des lycées, on est incité financièrement à atteindre un certain taux de produits sous signe officiel de qualité. Par exemple, au Lycée agricole de Vic, cela représente 40 %. En Occitanie, il faudrait que le prix d'un repas soit au minimum de 3 €. Or, nous sommes bloqués depuis des années à 2,20 €. Cette année, le politique a décidé de compenser la différence de prix que nous réclamons par rapport à ce qui est payé actuellement par les pensions des internes et des demi-pensionnaires. Le politique a donc un rôle central pour prendre en charge les problèmes de santé publique liés à l'alimentation et à l'agriculture.

Par ailleurs, j'aimerais que vous soyez plus précis sur la question du développement territorial. Que ce soit dans le rayon de Roquefort ou en Thiérache, comment le politique et plus largement les acteurs du territoire vous accompagnent-ils pour soutenir vos produits ?

« Quand on décide d'augmenter de 10 centimes le prix des repas scolaires, on se heurte à une levée de boucliers. »

Frédéric Ré, président de la communauté de communes du Val d'Adour-Madiran : Il me semble important de prendre la parole et vous donner des exemples très précis de ce que les collectivités peuvent aussi être amenées à vivre. Nous avons la compétence « affaires scolaires » au niveau de l'intercommunalité qui regroupe 31 écoles et 1 500 enfants accueillis en cantine tous les jours. La première idée, c'est de se dire qu'il faut travailler d'abord sur une production des repas sur place. Nos repas arrivent, pour la plupart, de Mont-de-Marsan et, au mieux, de Lourdes, alors que nous avons ici des cuisines centrales. Vous avez aussi parlé de normes et de réglementations.

Je suis d'accord avec vous : nous luttons pour que les repas livrés à Vic-en-Bigorre dans nos écoles primaires soient fabriqués à 200 mètres, au Lycée Pierre Mendès France qui possède une cuisine centrale. Pourtant, on nous dit : « Oui, mais il y a les marchés publics à respecter avec mise en concurrence ». A cela s'ajoute des normes bloquantes. Vous évoquiez des problématiques avec l'EHPAD pour livrer dans des écoles. On va y arriver dans pas longtemps. La priorité, pour l'instant, c'est d'arriver à préparer les repas sur place et éviter qu'ils soient livrés.

Deuxième point. Nous proposons 1 500 repas aux élèves à 3,60 €. En réalité, si on veut un juste prix, on serait plutôt autour des 5€ par repas. Les impôts de la collectivité vont venir payer les 1,50 € manquants. Et qu'est-ce qu'on entend dans les conseils d'école ? « //

faut des produits locaux, bio, de qualité etc. »
D'accord. Mais dans les faits, la réalité est toute autre. Récemment, nous avons fait un sondage auprès des parents pour déterminer la meilleure façon de faire face à l'inflation. La question posée : « *est-ce qu'on augmente le prix du repas et on laisse les mêmes quantités, ou est-ce qu'on enlève un des quatre produits servis par repas ?* » À 80 %, les gens choisissent d'enlever un produit. Quand on dit : « *On augmente de 10 centimes le prix du repas* », soit moins de 15 € par an par foyer, on se heurte à une levée de boucliers. Si on ne peut pas mettre 15 € de plus par an pour faire manger nos propres enfants, même avec les difficultés que l'on connaît, c'est bien dommage.

« Pour la première fois, nous allions enfin vivre de notre métier. »

Julien Herran, producteur de lait dans les Hautes-Pyrénées et membre du groupe Blanc des Pyrénées : On a eu la chance de voir FaireFrance démarrer il y a une douzaine d'années et nous avons beaucoup observé leur démarche. Nous vous avons un peu copié et je vous en remercie, car c'est grâce à des initiatives comme la vôtre que d'autres groupes, dont le nôtre, ont vu le jour. Pour la première fois, nous avons décidé collectivement d'un prix, nous permettant de vivre de notre métier. Bien sûr, ce n'est jamais parfait ; on rencontre à peu près les mêmes problèmes que les autres producteurs, mais au moins, on peut aller voir les grandes surfaces et leur expliquer : « *Si on vend à ce prix-là, c'est parce qu'on en a besoin pour vivre, ce n'est pas pour le plaisir, ce n'est pas pour s'acheter un nouveau tracteur.* » Nous avons également fait beaucoup de rencontres avec les consommateurs. Parfois, les gens nous disent « *je n'ai pas l'argent pour la qualité* », et on voit vraiment qu'en fait, l'alimentation est souvent la dernière variable d'ajustement. C'est une situation difficile, car c'est grâce aux consommateurs qu'on génère des revenus. Le choix de consommation est un acte citoyen qui permet de faire vivre la qualité que l'on souhaite. Finalement, le consommateur est le maillon le plus important de la chaîne.

Témoignage d'une habitante locale : Moi, j'ai dû changer de métier à 55 ans... et ça a été la plus belle chance de ma vie ! Je croyais ne pouvoir faire qu'une seule chose, chimiste. On m'a mise DRH et j'ai hyper bien réussi dans ce métier. Il ne faut pas avoir peur de changer d'activité quand on est dans une situation difficile.

Face à la crise que traverse la filière Roquefort, Sébastien Ginisty, avez-vous songé à diversifier votre activité ?

Sébastien Ginisty : La remise en question, on l'a faite évidemment. À titre personnel, j'ai diversifié ma culture. Je suis maintenant également producteur de Wagyu, le bœuf japonais. J'ai pris l'initiative en 2017 de poser les premiers embryons sur mes vaches. Le challenge, c'était de faire naître, abattre et consommer le Wagyu dans l'Aveyron.

Jean-Luc Pruvot, une réaction par rapport au témoignage du groupe Blanc des Pyrénées ?

Jean-Luc Pruvot : On fait 1000 animations par an depuis 11 ans avec FaireFrance, et il y a des choses qui ressortent. Par exemple, en animation, si je vois une dame avec un sac d'une grande marque de luxe, je sais qu'elle ne va pas acheter mon lait. Et les meilleures ventes que nous faisons, ce sont dans les secteurs les moins riches de France. On marche sur la tête !

Sur le rôle du politique. C'est justement intéressant, car en ce moment, on a une usine chez nous qui a été inaugurée en grande pompe il y a 2 ans. C'est une usine qui transforme des insectes pour la consommation. L'État et la région ont dépensé des millions d'euros pour financer le projet. L'usine, immense, perd 100 millions d'euros par an. Il y avait 120 personnes à l'origine, ils en ont licencié 20 l'année dernière. Les autres salariés vont suivre.

Plutôt que de mettre de telles sommes dans ce type d'initiative, pourquoi ne pas permettre aux agriculteurs de rentrer facilement dans les appels d'offre des collectivités ? Là, au moins, on serait mieux valorisé. Parfois, certaines choses me dépassent.

Christian Manauthon : Dans l'introduction au débat j'ai évoqué mon âge avancé, ce qui m'a permis de voir passer plusieurs lois de modernisation agricole. Aujourd'hui, il y a la loi Egalim censée aider les agriculteurs, mais je m'y intéresse un peu moins car que je m'approche de la retraite et que je n'y crois plus trop. Mais est-ce que quelqu'un pourrait nous expliquer ce que cette loi a réellement apporté ?

« Egalim a fait prendre conscience aux producteurs de l'importance de calculer les coûts de production »

Sébastien Ginisty : La loi Egalim a fait prendre conscience aux producteurs de l'importance de calculer les coûts de production et de mieux gérer notre comptabilité. Jusqu'alors, on savait que c'était important, mais beaucoup d'entre nous ne s'y intéressaient pas suffisamment.

Ceci étant dit, cette loi est très mal cadrée et respectée, ce qui crée beaucoup de frustration chez

les éleveurs. Les négociations se font de manière totalement approximative. Par exemple, nous n'avons eu aucune indexation du prix d'achat du lait l'inflation, ce qui est un problème pour toutes les productions de lait de brebis.

Cette question des agriculteurs qui commencent à calculer leur coût de production, j'imagine que c'est quelque chose que vous avez également observé, Nicolas Doléac ?

Nicolas Doléac : Au-delà des coûts de production, il y a quelque chose qui commence à se développer : la comptabilité triple capital. Elle inclut des indicateurs sociaux et environnementaux. Nous en sommes encore aux balbutiements, mais cela va se développer, j'en suis sûr. Dans le futur, le bilan d'une entreprise pourra chiffrer les efforts faits sur des aspects sociaux et environnementaux. Il faut espérer que ce système comptable permettra de valoriser ces efforts, y compris dans la relation économique avec la grande distribution. On peut imaginer qu'une industrie agroalimentaire qui achète des produits ayant des atouts sociaux et/ou environnementaux, pourrait bénéficier d'avantages fiscaux, de taux d'imposition moindres par exemple.

Sébastien Ginisty : On oublie quand même un acteur dans cette équation : les banques ! Dans le cas du Roquefort, quand s'est posée la question de savoir qui des éleveurs ou des industriels conserveraient les clés de l'AOP Roquefort, ce sont les banques qui ont choisi de soutenir les seconds. À un moment donné, l'argent gouverne malheureusement. Le rôle des banques est donc très important dans cette situation.

Serge Despeyroux : Je suis content que la triple comptabilité ait été évoqué car elle est porteuse d'espoir. C'était ce que l'on appelait depuis longtemps la comptabilité universelle. Celle-ci combine la comptabilité conventionnelle avec une colonne sociale et une colonne environnementale. Avec ce système, le bilan comptable n'est plus uniquement un document financier : il devient politique.

POUR ALLER PLUS LOIN, LES RESSOURCES DE LA MISSION AGROBIOSCIENCES-INRAE

PAC : 842 milliards et nous et nous. Finalement, quand on regarde de près, la Politique Agricole Commune (PAC), c'est petit bras. Une revue de presse de Yann Kerveno. Novembre 2024.

<https://revue-sesame-inrae.fr/pac-842-milliards-et-nous-et-nous/>

L'addition des coûts cachés, de la fourche à la fourchette. La coopérative BASIC a évalué les impacts cumulés des aides publiques aux filières alimentaires sur la santé et l'environnement, aboutissant à un rapport détaillé qui a suscité de nombreuses analyses. Une revue de presse de Stéphane Thépot, journaliste. Octobre 2024.

<https://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/l-addition-des-couts-caches-de-la-fourche-a-la-fourchette>

Vers la confrontation des modèles agricoles : une dégradation du débat public à travers les médias. Entretien avec deux chercheurs INRAE : le socio-informaticien Guillaume Ollivier (Unité Ecodéveloppement) et le géographe Pierre Gasselin (Umr Innovation). Juillet 2024.

<https://www.agrobiosciences.org/agriculture-115/article/vers-la-confrontation-des-modeles-agricoles-une-degradation-du-debat-public-a-travers-les-medias>

[Revenus des agriculteurs] « Loi Egalim : il fallait plus d'Etat ! » Entretien croisé avec l'économiste Philippe Chalmin et le député André Chassaigne. Septembre 2018.

<https://revue-sesame-inrae.fr/revenus-des-agriculteurs-loi-egalim-il-fallait-plus-detat-un-entretien-croise-entre-le-depute-andre-chassaigne-et-leconomiste-philippe-chalmin/>

Aubrac : « A partir d'éléments qui semblaient voués au musée des arts et traditions, l'Aubrac a tiré les éléments moteurs de son développement ! » Entretien avec André Valadier qui a su faire prendre à l'Aubrac un nouveau virage en valorisant ses produits de tradition. Octobre 2006.

<https://www.agrobiosciences.org/territoires/article/aubrac-a-partir-d-elements-qui-semblaient-voues-au-musee-des-arts-et-traditions-l-aubrac-a-tire-les-elements-moteurs-de>

La demoiselle de Roquefort. Impossible d'imaginer le succès du fromage de Roquefort sans elle. Elle ? La brebis Lacaune, bien sûr. Octobre 2006.

<https://www.agrobiosciences.org/animal-116/article/la-demoiselle-de-roquefort>

Edité par la Mission Agrobiosciences-INRAE

24 chemin de Borde Rouge

Auzeville CS 52627

31326 Castanet-Tolosan

Tel : (33) 5 61 28 51 37

www.agrobiosciences.org